

BMC-2

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle			
Santé	3	3				
Risque d'incendie	0	0				
Réactivité	1	1				

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2005-01-17

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: BMC-2
MSDS #: 00486_HX
Code du produit: 00486150, 00486330, 00486470
Utilisation recommandée: Nettoyant alcalin à pulvériser.
Producteur, importateur, fournisseur:
 JohnsonDiversey, Inc. Canadian Headquarters
 3630 E. Kemper Rd. JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 Cincinnati, OH 45241 2401 Bristol Circle
 Phone: 1-800-438-2647 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131
Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Aperçu des premiers secours

DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES DES YEUX ET DE LA PEAU. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. NOCIF EN CAS D'INHALATION. Do not mix with any other product or chemical.

Principales voies d'entrée: Yeux. Peau. Inhalation.
Contact avec la peau: Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents.
Contact avec les yeux: Corrosif. Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.
Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.
Ingestion: Corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	10 - 20%	273 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone

Dangers spécifiques: Non applicable
Risques inhabituels: Matières corrosives (Voir section 8 et 10).
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthode spéciale n'est requise

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel

Méthodes de nettoyage:

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser seulement dans des lieux bien ventilés. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATOIR COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

Stockage:

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques. gants en néoprène.

Protection de la peau et du corps:

En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée. vêtements de protection à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Protective footwear.

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des lieux bien ventilés. Éviter l'inhalation répétée ou prolongée des vapeurs ou du brouillard dont les effets peuvent être cumulatifs. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	2 mg/m ³ (Ceiling)	2 mg/m ³ (CEILING)	

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:

Liquide

Couleur:

Foncée Brun

Odeur:

Douce

Densité:

1.2

Dilution pH:

11.49 (1%)

Masse volumique apparente:

Pas d'information disponible

Densité gazeuse:

Pas d'information disponible

Vitesse

Pas d'information disponible

d'évaporation:

Solubilité dans d'autres solvants:

Pas d'information disponible

Viscosité: Pas d'information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

Aspect:

liquide

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Point/intervalle de fusion: indéterminé

pH:

12.88

Densité:

Pas d'information disponible

Température de décomposition: indéterminé

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible

Solubilité:

soluble

Teneur (%) en COV 0%

(composés

organiques volatils):

Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:

Le produit est stable

polymérisation:

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

Produits de décomposition dangereux:

Aucun raisonnablement prévisible

Matières à éviter:

acides. des oxydants forts.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

corrosive, ORALE, DL50 estimé entre 400 - 2000 mg/kg.

Information sur les composants:

Voir la Section 3

Toxicité chronique:

Inconnu

Effets spécifiques

effets cancérogènes:	Aucun connu
effets mutagènes:	Aucun connu
Toxicité reproductrice:	Aucun connu
Effets sur l'organe-cible:	Aucun connu

Composants Dangereux**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Use up contents if possible before disposal. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État. Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif.

RCRA Hazard Class: D002

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S'il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	-	-	-	-	-	-
Gluconate de sodium	527-07-1	-	-	-	-	-	-
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Phosphate ester potassium salt	TS*	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	10 - 20%	1000		

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat	Y
Différée	N
Incendie:	N
Réactivité	N
Décompression soudaine	N

Canada

WHMIS: E Matières corrosives.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Cause de la révision: non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.